

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

baissier les prix. D'autre part, on ne peut demander au commerce qu'il fasse lui seul des stocks, l'apiculteur doit garder une partie de sa récolte pour les périodes de disette de miel, c'est un service à rendre tant au commerce qu'aux consommateurs.

M. Lehmann insiste pour que les occasions de vente de miel soient multipliées ; l'apiculteur peut y contribuer en offrant sa marchandise en boîtes ou en bocaux munis des étiquettes de contrôle au commerce où lui-même s'approvisionne pour son ménage, et en veillant à la lui fournir régulièrement.

Il y a lieu d'espérer, si chacun fait sa part de propagande, ne dit-on pas : « Aide-toi, le Ciel t'aidera », que la campagne de 1950 se termine à la satisfaction des apiculteurs par une vente normale du miel sans que le gouvernement ait à prendre des dispositions à ce sujet.

Pour le Comité : LE RÉDACTEUR.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour décembre 1950

Comme toute chose, le bel automne 1950 a eu une fin. Au début de novembre, la neige a fait son apparition sur les hauteurs, recouvrant les pâturages déserts et silencieux, mais qui bientôt retentiront des joyeuses clameurs de tout le monde des skieurs. Depuis quelques jours, une pluie torrentielle déverse ses trombes glacées, inonde champs et marais et en maints endroits cause de terribles ravages. Le vent souffle en rafales, secoue portes et contrevents, emporte tuiles, tôles, cheminées et même arrache des toits entiers. Qu'il fait bon, par ces « temps de chien » se tenir près du poêle !

Mais, mon cher débutant, tandis que le vent hurle au dehors, n'éprouvez-vous aucun souci ? Les toits de vos ruches sont-ils assujettis, fixés solidement ? Ne risquez-vous pas de les retrouver cloués contre la haie voisine, tandis que l'eau aura inondé vos colonies ? Chaque année, quelques négligents se laissent surprendre et ont des dégâts à déplorer. Ils arrangent, consolident, mais quand le mal est fait.

A l'intérieur des ruches, rien à toucher. Les sorties ont été nombreuses, presque journalières jusqu'au début de novembre. La température clémente a permis à nos avettes, même attardées de regagner la ruche sans encombre ; l'hivernage s'annonce sous les meilleurs auspices. Si les grands froids nous arrivent, il faudra songer au *traitement de Frow*. Mais attention, ne le faites qu'*après une sortie sérieuse*, au cours de laquelle vos abeilles auront soulagé leurs intestins. Les échecs et pertes sont souvent dus à ce que l'on n'a pas tenu compte

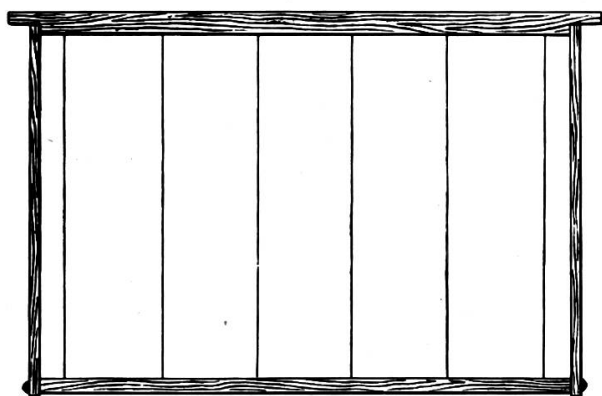
de ce facteur. Continuez régulièrement votre petite ronde de surveillance et profitez de vos loisirs pour bricoler à l'atelier.

Le cliché du gabarit pour le montage des cadres, paru dans le « Journal » de novembre, doit vous en faciliter la construction mieux que toutes explications. Attention cependant. Des encoches, bien visibles, permettent de mettre en place les pièces du haut et du bas du cadre, alors qu'elles sont déjà pourvues des agrafes où passera le fil étamé. La pratique m'a fait voir qu'il faut, aux grands cadres, 4 agrafes au porte-rayon et 5 au carret du bas. Pose en W. Il y a donc lieu de répartir les encoches différemment.

Pose du fil de fer étamé. — La pose de l'armature en fil de fer étamé ne présente aucune difficulté sérieuse. Toutes les dispositions données à ces fils qui doivent fixer, soutenir la feuille de cire sont bonnes, à condition d'être correctement exécutées. Souvenons-nous cependant que ces fils doivent empêcher la fondation de cire de se déformer, gondoler avant et pendant la construction du cadre par les abeilles et par la suite aider à sa rigidité pendant les visites.

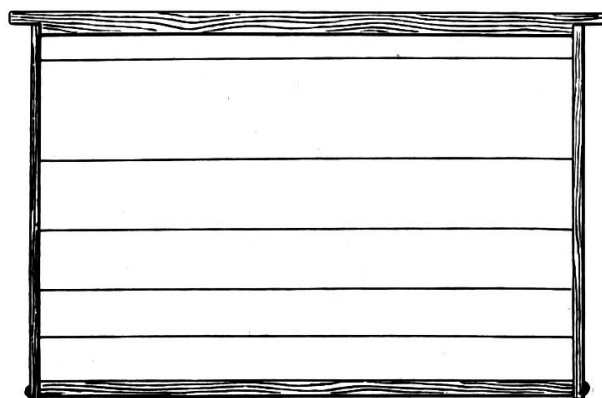
Voyons rapidement les dispositions les plus usuelles.

Pose des fils dans le sens vertical (fig. 1).



Cette disposition donne d'excellents résultats, à condition que les fils soient suffisamment nombreux (6 au minimum pour les Dadant) et que la feuille de cire soit convenablement fixée aux fils et à la traverse supérieure. Les fils des extrémités seront placés à 2 cm au plus des montants.

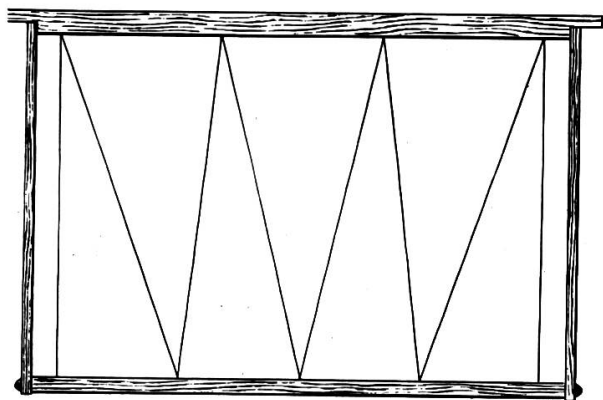
Pose des fils dans le sens horizontal (fig. 2).



Cette disposition, très souvent employée donne de bons résultats quant à la fixation de la cire. Cependant, par suite de la faiblesse des montants du cadre (5 à 7 mm d'épaisseur), ceux-ci, sous la tension des fils, se cintent vers l'intérieur. L'espace libre entre le cadre et

les parois de la ruche étant augmenté, les abeilles ont tendance à y édifier des constructions qui gênent la manipulation et quelquefois

fixent le cadre aux parois. Le premier fil sera placé près de la traverse supérieure et les 4 ou 5 autres répartis sur la hauteur. Si les fils ne sont que légèrement tendus, pour éviter de cintrer les montants, ils s'incurvent alors sous le poids du miel et les cellules se déforment, empêchant une ponte régulière de la reine.



Pose des fils en W (fig. 3).

Dans la pose en W les deux fils des bords sont verticaux, à 2 cm des montants; les fils intermédiaires sont obliques dans le sens de la hauteur. Ce dispositif donne d'excellents résultats, à conditions que les fils soient suffisamment nombreux (6 fils obliques) et bien tendus. La

cire doit aussi être collée avec soin.

Quelle que soit la disposition adoptée, comment fixer les fils aux cadres ?

1. Percer les pièces des cadres avec une vrille (on trouve dans le commerce des machines spéciales à cet usage et souvent aussi, les cadres sont percés par le marchand) et passer le fil dans les trous. Les extrémités sont arrêtées par enroulement autour d'un clou placé à cet effet et dont la tête est noyée une fois le fil tendu. Il est utile, avec ce procédé, de pratiquer une rainure sur les côtés extérieurs pour noyer le fil et le mettre à l'abri du racloir.

2. Planter des agrafes qui retiendront les fils. Faire attention, en montant le cadre, à tourner le carret inférieur de manière à ce que les agrafes traversent les veines du bois. Elles s'arracheront plus difficilement au moment de tendre le fil. Ce procédé semble le plus rapide, surtout si les agrafes sont mises en place avant le montage du cadre.

En voilà assez, mon cher débutant, pour occuper vos loisirs de cette fin d'année. Dans le No de janvier, nous verrons comment tendre les fils pour que le cadre reste d'équerre et la fixation de la feuille gaufrée.

Gingins, 17 novembre 1950.

M. SOAVI.

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 20 du mois précédent. Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 22, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.